

GASIN DE
Bulle
vins blancs et
spécifiques de la
reuisse.
Lessive Phé-
[1101

oulaire Suisse
de Fribourg.)

ns des billets à 3 mois
% de commission par
es crédits en comptes-
4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 %
r semestre, selon vire-
(O Fr. 16.)
jouissent d'une réduc-
ci-dessus. [844

La Direction.

èles

RNEAUX)
rie d'Alsace —
et très économique.
noix, chez

Christinaz, cadet,
à FRIBOURG.

Cultivateurs.

ure de lin Burg-
lorf (Berne) se charge,
passé, du filage à façon
nivre et des étoupes.
ne de produire du bon
régulier. Les matières
s leur longeur natu-
demande l'établisse-
la toile. Prix modérés.
Eugène Wæber,
(H 1725 Y)

NDRE.

la ville de Bulle un
omaine

de 11 1/2 hectares, en-
[1127
otaire Favre à BULLE.

de à acheter

ou marais pour
esser au bureau du
[1141

NDRE

onne ânesse.

Ansermoud, Châ-
[1146

nde à louer

rtement pour deux
dresser au bureau du
[1144

endre

en fonte, garni de
ps, pouvant servir pour
gasin.

NARBEL, ingénieur
mont, à Bulle. [1135

emande

-tisserand, au
JEAN HONGER, au
Corsier (Vevey).

Cordiale Brun

l. 50 le kg.

nstituant pour les ani-
s. — Cette poudre est
nte et appétissante;
forces et facilite la
pour tous pays.

pharmacie Brun,
de St-Gervais, GENÈVE.

uyère. Gérant: Ch. Morel



LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.



Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.
la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

BULLE, le 21 Novembre 1884.

Les élections à Estavayer.

Il y avait dimanche 9 novembre à Estavayer, élection d'un conseiller communal en remplacement de M. Théodore Rey récemment décédé. M. Charles Perrier, candidat des conservateurs et des libéraux réunis, l'a emporté par 148 voix contre son concurrent M. le Docteur Volmar, candidat des libertards, lequel a obtenu 146 suffrages. Nos félicitations au nouvel élu, pour la confiance que lui ont témoignée ses concitoyens et au conseil communal staviacois pour l'excellente acquisition qu'il vient de faire.

M. Volmar a obtenu le maximum des voix qu'un candidat porté par nos tépelets puisse jamais obtenir à Estavayer; jouissant d'une grande popularité, légitimée par ses fonctions de médecin et une honnêteté à toute épreuve, étant toujours resté en dehors de nos luttes politiques, M. Volmar s'est gagné nombre de suffrages sur lesquels jamais un chef libertard ne pourrait compter. Le choix était habile; les tépelets devaient escompter à leur profit les sympathies générales dont jouissait leur candidat; aussi, étaient-ils sûrs de la victoire. Déjà avant le dépouillement, tout était prêt pour un cortège, musique, flambeaux, etc.; tout était prêt aussi pour profiter de l'ivresse de la victoire et faire sentir aux adversaires le poids de haines et de rancunes, longtemps contenues; Estavayer allait être traitée comme une ville conquise; la jeunesse tépelette des environs avait été convoquée pour renforcer la colonne des janissaires et Dieu sait en quel champ de bataille nos rues, d'ordinaire si calmes, si paisibles, auraient été transformées. Quand on croit pouvoir compter sur l'impunité et bénéficier d'une jurisprudence inventée par M. Chaney pour le district de la Broye; quand, agresseur ou victime, pourvu qu'on soit tépelet, on estime n'avoir rien à craindre de la justice des hommes, oh! alors, sus aux libéraux, sus aux conservateurs! le gourdin fait des merveilles.

Dieu, heureusement, nous a épargné ces horreurs; la Providence, que dans leurs orgies crapuleuses du samedi, les tépelets appelaient à leur aide par une sacrilège invocation, n'a pas permis que la justice et le bon droit fussent foulés aux pieds; elle n'a pas voulu surtout qu'une victoire cherchée par les moyens les plus scandaleux pût être imputée à sa divine intervention.

Les tépelets voulaient la victoire à tout prix; ils l'ont bien prouvé. Jamais, non jamais, au témoignage des plus vieux électeurs, Estavayer n'a été le théâtre de scènes aussi odieuses, aussi ignobles que celles que les tépelets ont étalées sous nos yeux. La corruption la plus effrénée a été mise en jeu; tout ce qui pouvait se vendre a été acheté; tout ce qui pouvait être sensible aux promesses et aux menaces a été séduit ou intimidé. Tout ce qu'on raconte des dernières élections à Fribourg, n'était que jeux d'enfants; les maîtres dans l'art électoral selon la nouvelle religion, selon les principes professés à notre cercle

catholique, il faut venir les chercher à Estavayer. Le *Bien public* a déjà fourni à ce sujet des détails édifiants, authentiques, impossibles à nier; il a dit l'emploi des sommes d'argent mises à la disposition des agents libertards. A voir circuler les pièces de cinq francs, on pouvait se croire transporté dans une nouvelle Californie; ça roulait, comme au trente et quarante sur le tapis vert de Monaco.

Mais ce qu'il y eut de plus ignoble, c'est la traite des blancs pratiquée sans pudeur, ni vergogne. Des électeurs dont les tépelets avaient raison de se méfier quant à leurs idées politiques, mais trop faibles pour résister à des menaces ou aux appas du litre et de la roquille, étaient amenés dès le matin, à peine revenus de l'ivresse de la veille, au local du Cercle catholique, converti pour la circonstance en véritable prison, et gardés par des géoliers. C'est là qu'ils devaient remplir leur devoir du dimanche; le verre de vin, dans un cercle catholique, peut bien tenir lieu de livre de messe. C'est là qu'après un copieux dîner se faisait l'appel des condamnés; quatre sbires allaient prendre l'un après l'autre ces malheureux préparés à faire le sacrifice de leurs convictions.

..... L'œil morne et la tête baissée, honteux de l'estampille d'ignominie imprimée sur leur front, ils arrivaient au lieu du vote escortés de leurs cornacs et leur nom à peine prononcé, on les poussait jusqu'à l'urne, comme des garçons bouchers traitent une pièce de bétail qui regimbe devant l'abattoir.

Ceux qui ne connaissent pas le tempérament du tépelet staviacois trouveront certainement des exagérations dans ce sombre tableau de nos mœurs électorales; eh bien! qu'ils s'adressent à ce campagnard, libertard convaincu, qui, témoin par hasard de ces scènes hideuses, rentra chez lui profondément écœuré et scandalisé, honteux de trouver dans son parti des hommes assez bas pour remplir un pareil métier.

Loin de nous la pensée de faire retomber la moindre responsabilité de ces scandales sur le candidat libertard; tout s'est fait à son insu, car il n'aurait pas hésité à désavouer ceux qui abritaient derrière son nom sans tache, l'ignominie de leurs procédés et de leur conduite.

Il semblerait qu'après un travail ou plutôt un trafic électoral poussé jusqu'à ses dernières limites, la popularité de M. Volmar aidant, M. Perrier eût dû succomber. Heureusement qu'il y a encore à Estavayer des convictions sincères, que 148 électeurs ont senti le danger que courait le parti de l'ordre et de l'honnêteté; prêts à donner à M. Volmar une marque de leurs sympathies quand il voudra entrer dans les affaires publiques par une autre porte que celle que les libertards voulaient lui ouvrir, ils n'ont pas voulu cette fois-ci faire le jeu de leurs adversaires; dignes la veille, dignes le jour du vote, ils ont marché au scrutin en rangs serrés, et, Dieu aidant, la loyauté et la bonne foi dont ils ne se sont pas départis ont triomphé de tous les moyens honteux qu'on leur avait opposés. Le parti indépendant ou anti-tépelet sort fortifié d'une lutte inégale; les tépelets ont usé leurs dernières armes, il ne leur reste que de l'argent pour corrompre, grâce à leurs mines inépuisables, mais ils ont laissé sur le champ de bataille leurs derniers

vestiges d'honneur et de considération comme hommes de parti.

Espérons qu'à l'avenir, instruits par une expérience qui a failli leur coûter cher, les hommes dévoués du parti indépendant sauront réagir énergiquement contre la traite électorale; que, laissant le licol aux esclaves volontaires, ils défendront les faibles contre les menaces et les séductions de tout genre et les arracheront, s'il le faut, des mains des brigands: en assurant ainsi la liberté du vote, ils deviendront les fidèles gardiens de l'honneur et des intérêts de la ville d'Estavayer.

CONFÉDÉRATION

L'affaire du Tessin.

Nous venons d'échapper à un danger grave. C'était la guerre civile, l'occupation militaire du Tessin.

Voici les circonstances dans lesquelles s'est produit le conflit.

Le 23 octobre dernier, les registres civiques devaient être fermés dans toutes les communes du canton du Tessin, ceci d'après l'ordre du conseil d'Etat.

Le 24, ce même conseil d'Etat ordonna à la municipalité de Lugano, de rouvrir ses registres civiques, d'y inscrire un certain nombre d'électeurs et d'en radier d'autres.

Le conseil communal de Lugano, qui est libéral comme la population de cette ville, estimant avoir agi dans sa compétence et son droit, refusa de faire les inscriptions et radiations imposées par le conseil d'Etat. Celui-ci condamna alors les cinq membres du conseil communal récalcitrant chacun à 500 francs d'amende et solidairement, c'est-à-dire, à 2500 francs en tout.

La municipalité de Lugano se refusant de payer, attendu qu'elle avait déféré le cas au Conseil fédéral par voie de recours, le gouvernement du Tessin envoya occuper l'Hôtel-de-Ville de Lugano par la gendarmerie, et dirigea des poursuites à fins de paiement contre M. Enderlin, syndic de Lugano, un syndic nommé par la commune, celui-là.

On avait saisi, au préjudice de M. Enderlin, un parc ou un verger appartenant à sa maison et on en avait annoncé la vente qui devait avoir lieu le 15 novembre.

Le Conseil fédéral nanti, ordonna au gouvernement du Tessin de suspendre toute voie d'exécution jusqu'à ce qu'il eût prononcé sur le recours interjeté.

Mais le conseil d'Etat du Tessin refusa net d'obéir. Il y eut de nouveaux ordres du Conseil fédéral, des menaces. Rien ne put vaincre la résistance du gouvernement tessinois.

Le Conseil fédéral décida alors l'envoi d'un commissaire fédéral au Tessin. C'est M. Karrer de Sumiswald qui fut choisi; accompagné d'un huissier fédéral et d'un secrétaire, il se rendit sur les lieux le 15 novembre; mais il ne put obtenir raison du conseil d'Etat tessinois. La vente du verger de M. Enderlin eut lieu et l'échute donnée pour 3100 francs.

Le Conseil d'Etat tessinois ayant atteint son but par la vente de la propriété Enderlin, télégraphia au Conseil fédéral qui avait décidé l'envoi de deux bataillons d'occupation, qu'il se soumettait à la force. Cependant le Conseil fédéral exigeait que la vente de la propriété Enderlin fût déclarée nulle d'emblée, mais le gouvernement tessinois excipait de son incompétence en disant que c'était affaire de l'autorité judiciaire et non de l'autorité administrative.

L'acquéreur de l'immeuble Enderlin tient à son échute; il ne demande, pour y renoncer, que la modique somme de 25,000 francs!

Que pensez-vous, lecteurs, que le gouvernement

du Tessin ait gagné à soulever ce conflit? Rien assurément. Il a voulu donner satisfaction à son amour-propre et à sa superbe gouvernementale et il a reçu sur les doigts.

Frontière. — On annonce que le génie militaire français aurait l'intention de fortifier Annemasse et qu'on y établirait une garnison. Annemasse se trouvant sur la partie neutralisée de la Savoie et tout près de la frontière genevoise, on se demande le but de ces fortifications et de la garnison qu'elles abriteront.

St-Gall. — Le Grand Conseil a discuté une nouvelle loi d'impôt. Il a admis dans cette loi l'inventaire obligatoire au décès, mais a refusé à l'Etat le droit d'investigation dans les affaires privées pendant la vie des contribuables. Le vote sur l'ensemble de la loi a été ajourné.

— Mardi passé, six députés au grand conseil qui étaient descendus à l'hôtel du Mehrle, à St-Gall, pour y passer la nuit, et qui avaient placé leurs chaussures à la porte pour les faire cirer, ont constaté le matin avec stupéfaction qu'elles avaient disparu. Ils n'ont rien eu d'autre à faire que d'aller, pieds nus et en maugréant, en acheter d'autres chez le plus prochain cordonnier.

— Dans le courant de la semaine dernière avaient lieu les épreuves de tous les ponts de Sevelen à Haag. Celui de Salez devait supporter une charge de 1300 quintaux de pierres, rails, etc. Des chariots portant environ 1000 quintaux se trouvaient sur le pont lorsque tout à coup celui-ci s'écroula avec grand fracas, entraînant dans le courant chariots et conducteurs, qui au nombre de 4 furent blessés, deux grièvement. Quinze chariots et les débris du pont gisent pêle-mêle dans le canal. Cinq chariots allaient s'engager lorsque la catastrophe s'est produite.

Argovie. — La constituante argovienne a admis le principe de la représentation de la minorité dans le conseil d'Etat. Celui-ci ne peut compter dans son sein deux membres du même district. Les électeurs ne pourront envoyer aux Chambres fédérales plus d'un membre du gouvernement.

— L'un des arrondissements argoviens avait à compléter dimanche sa députation au Conseil national. Le candidat libéral, M. l'avocat Haller, a été élu par 7227 voix. Le président Muller, qui lui était opposé, en a réuni 4104.

Tessin. — Le Conseil municipal de Mendrisio recourt au Conseil fédéral contre les mesures draconiennes prises à son détriment à l'occasion des élections fédérales par le gouvernement tessinois.

Vaud. — On écrit d'Yverdon au *Journal d'agriculture*: Quoique bien petit agriculteur, je viens vous signaler un résultat remarquable obtenu avec 200 kilos d'avoine prolifique de Californie. Ces 200 kilos semés les 10 et 22 mars dernier sur 1400 toises de terrain, m'ont rendu net 2600 kilos, lesquels vendus à 18 fr. les 100 kilos produisent 462 fr. C'est un rendement de 2600 kilos de grain et de 370 fr. à l'hectare.

— Si un proverbe a jamais menti, c'est bien celui qui dit que l'eau court plus que le vin. On nous assure, en effet, que nos amis les vigneron vaudois ont leurs caves remplies du jus de Bacchus, mais que toutes leurs fontaines sont bientôt tariées. L'eau manque à peu près complètement dans un grand nombre de communes par suite de la sécheresse.

Et ce malheureux baromètre qui ne veut pas encore se décider à descendre!

Genève. — Nos confédérés de Genève doivent être bien las de voter. Election des députés au Grand Conseil; élection des conseillers nationaux, votation de ballottage, tout cela se succède d'un dimanche à l'autre.

Dimanche dernier, il s'agissait du ballottage entre MM. Moise Vautier et Gustave Pictet. C'est ce dernier, le candidat du parti démocratique, qui a été élu avec environ 700 voix d'avantage sur son concurrent.

Dimanche 23 courant, il y aura encore élection complémentaire de 14 députés au Grand Conseil, non pas que le premier vote n'ait pas donné de résultat, mais parce que, par suite d'option, les sièges vacants des députés qui, comme Dufour, Carteret, etc., ont été nommés deux ou trois fois, doivent être pourvus.

CANTON DE FRIBOURG

Le Comité de la Société d'agriculture de la Broye fera donner par M. Andriez Dutoit deux conférences sur la culture des plantes fourragères.

La première de ces conférences aura lieu le dimanche 23 courant, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de la Grenette, à Estavayer.

La seconde, le 14 décembre prochain, à la même heure, Ecole des garçons, Cugy. Le Comité.

Nous avons le regret d'annoncer que M. Marmier, avocat, à Estavayer, a donné sa démission de député du Lac au Grand Conseil.

Voici sa lettre de démission :

Estavayer, le 16 novembre 1884

Au Grand Conseil du canton de Fribourg.

Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,

L'expérience de quelques années, m'a démontré qu'il ne m'est pas possible d'assister régulièrement aux séances du Grand Conseil sans léser d'autres obligations. Placé ainsi dans la pénible alternative, ou bien de ne pas représenter le district du Lac comme il a le droit de l'exiger de ses mandataires, ou bien de négliger des devoirs également légitimes, je me vois dans la nécessité de vous remettre ma démission de député au Grand Conseil.

Si, en l'une ou l'autre occasion, j'ai pu froisser les susceptibilités de quelques collègues, j'espère qu'ils ne m'en garderont pas rancune. Quant à moi, je conserverai de vous tous, Monsieur le Président et Messieurs les Députés, le meilleur souvenir.

Agrérez l'assurance de mon respect.

Aug. Marmier.

M. Marmier, on le sait, est agent de la Banque cantonale à Estavayer. Il estime qu'il doit, avant tout, son temps aux fonctions d'agent de la Banque cantonale, et qu'il ne peut, sans les négliger quelque peu, accomplir son devoir de représentant du district du Lac qui l'a nommé.

Combien de fonctionnaires de l'Etat n'ont pas les mêmes scrupules!

La démission de M. Marmier qui est incontestablement le chef du parti libéral dans le canton, fera un grand vide dans les rangs de l'opposition.

Le 56^e tirage des obligations de l'Etat de Fribourg, opéré le 15 courant, est composé de : une prime de 35,000 fr., une de 4,000, 1 de 1,000, 6 de 250, 16 de 125, 30 de 75, 45 de 50, et de 2,600 primes de 20 fr., soit pour un montant de 100,000 fr.

La prime de 35,000 fr. est échue à l'obl. 2,921 n° 7

» 4,000 » » 6,647 n° 11

» 1,000 » » 1,881 n° 29

Le paiement des obligations avec les primes afférentes sera effectué, à dater du 15 février 1885, à la trésorerie d'Etat de Fribourg et aux maisons de banque habituelles.

Le 16 novembre courant, un nombreux cortège accompagnait au champ du repos le corps de M. Boniface Galley, à Fribourg.

M. Galley a été le fondateur et l'éditeur du *Journal de Fribourg*. Cet excellent organe de la presse fribourgeoise avait, sous sa ferme direction, soutenu sans jamais faillir les principes d'un libéralisme modéré.

M. Boniface Galley était aimé et considéré de tout le monde.

Dimanche dernier, vers les onze heures du soir, un incendie s'est déclaré à Courgevax et a complètement détruit trois maisons qui abritaient cinq ménages. Le feu s'est propagé avec une si grande rapidité que les trois bâtiments étaient en flammes quand la pompe du village a pu donner de l'eau. Sont immédiatement arrivées les pompes de Villars, Courlevon, Burg, Faoug, Morat, Meyriez, Salvagny. Une minime partie du mobilier a pu être sauvé, mais toutes les récoltes sont restées dans les flammes. Quelques valeurs appartenant à la poste doivent aussi y être restées. Cependant pas d'accident à déplorer. — On ignore encore la cause de ce sinistre.

Vully. — Par suite de la baisse des eaux, les bateaux à vapeur ne peuvent plus desservir les ports du lac de Morat. Pour y obvier, le transport des voyageurs entre Morat, Sugiez, Nant et Motier a lieu au moyen d'une voiture partant de Morat à 6 heures du matin pour Motier et de Motier pour Morat à 10 1/2 heures du matin. Par autorisation de l'administration des postes, les voyageurs désireux d'utiliser cette voiture, peuvent arrêter leurs places dans les bureaux de postes de Morat, Sugiez et Motier.

GRUYERE

Dans le n° 43 de la *Gruyère*, nous avons blâmé, en termes énergiques, les démarches que faisait le conseil d'Etat auprès d'un médecin de la Suisse allemande pour lui confier le poste de Directeur de notre hospice cantonal des aliénés. Il est de notre devoir, aujourd'hui, de féliciter cette autorité de s'être ravisée et d'avoir appelé à ce poste un compatriote capable, en la personne de M. le Dr Paul Repond de Villarvolard.

Nous ne doutons aucun instant, que le jour où tous les rouages de cette administration seront entre les mains de personnes du pays, cet établisse-

ment ne rende au canton les services qu'il est en droit d'attendre de lui.

M. Volta, professeur de magnétisme, qui a fait parler de lui par les grands journaux de Paris et de la province, qui a donné dans différentes villes de la Suisse des soirées de magnétisme et d'expériences humoristiques parfaitement réussies, nous est arrivé à Bulle, où il donnera, dimanche soir, 23 novembre courant, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes, une grande représentation de magnétisme et d'expériences humoristiques.

Le magnétisme humain est une chose tellement extraordinaire et une science encore si fermée, qu'elle a le don de passionner le public en général.

M. Volta travaille avec son merveilleux sujet, Mlle Julia.

Il est, du reste, aussi habile prestidigitateur que puissant magnétiseur.

Les mulots.

Les mulots et campagnols ont, cette année, dévoré un bon quart de nos récoltes. Cet automne ils se sont tellement multipliés, que la terre est pour ainsi dire minée partout. C'est un fléau.

Il est donc indispensable d'aviser pour faire, au printemps prochain, à ces détestables rongeurs, une guerre implacable et générale. Que l'on s'organise dans les communes; que l'on recherche des moyens de destruction efficaces. La prise au piège nous paraît insuffisante : il faudrait du poison, mais lequel?

Peut-être la fabrique d'engrais chimiques pourrait-elle, sans altérer ses produits, et même en les améliorant, y introduire un poison pour ces terribles ennemis de nos récoltes.

Enfin, notre Grand Conseil est accouché d'un décret concernant la pétition des syndics.

La question sera soumise au peuple probablement vers le mois de janvier.

Se sont-ils exécuté de mauvaise grâce, ces tristes représentants du peuple!

Avec le mois de Décembre prochain, nous donnerons pour feuilleton un charmant travail intitulé : **Impressions de voyage**, dû à la plume d'un de nos amis, un Gruyérien habitant l'étranger.

Nous regrettons seulement que cet ami tienne à garder l'anonyme et ne nous ait pas autorisé à publier son nom.

On annonce de tous côtés des accidents dans les forêts.

Nous avons déjà dit qu'un homme avait été tué à Albeuve. L'autre jour un bûcheron a eu, au dessus de Neirivue, une jambe fracassée; un homme de Charmey a été pris en abattant un sapin et a eu la cuisse broyée. Hier encore un bûcheron de Grandvillars a été projeté, par un sapin qui a basculé en tombant, à plus de 30 pieds de profondeur, dans une espèce de ravine. Il est tombé dans des buissons et par une chance providentielle, il n'a eu que quelques contusions.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier dans la maison de M. Mourlevat, sur la place du marché au bétail à Bulle. La sèchée a brûlé dans le poêle et a mis le feu à la cheminée. On s'est, en quelques instants, rendu maître du feu. Si le fait s'était déclaré de nuit, tout le pâté de maisons attenant aurait incontestablement disparu.

On a relevé à Vuadens, dans un étang, un embryon d'enfant. La justice informe.

Histoire d'un drapeau.

Extrait du *Journal de M. Brendler*.

(Suite.)

Des deux côtés, les dispositions de combat paraissaient terminées.

La formation tactique des Anglais était fort habile, en égard au terrain et au genre d'ennemi. Elle consistait en deux grands carrés placés en quinconce comme les carrés du général Bonaparte à la bataille des Pyramides; c'est-à-dire, les deux faces intérieures de chaque carré entrecroisant leur feu et se protégeant mutuellement; les faces extérieures regardant la plaine, appuyées par la cavalerie. Celle-ci, divisée en deux corps, était formée en échelons par escadrons, derrière chaque carré. L'artillerie de montagne était placée aux angles des carrés.

Les Anglais connaissaient leurs bouillants adversaires et attendaient impassibles leur choc.

Si Osman-Digma avait eu autant de prévoyance que de bravoure, il eût tout simplement laissé les Anglais se morfondre et se fatiguer par la faim et la chaleur dans leur su-

perbe ordre de bataille en retraite, ou pour se porter en cas, le moment eût

Mais c'eût été n'fléchie des Arabes le signal de l'attaq

Osman-Digma m les deux bras au ci

— Par ordre du et qu'Allah vous p

C'était le signal. la fois se présenta

Un immense cri volcan, sortit de ce

Je vis tout d'ab que en avant des

un fourmillement de formant comme un

gle saillant; puis, en marchant, form

Restaient immo bandes armées de f

Les Arabes qui b ondissaient comm

vages. En un clin adversaires.

Soudain un éclat un nuage de fumée

Toute cette masse un navire assailli p

Les Anglais n' décharge générale

dre; puis il se ra de révolvers.

On combattait c

Lorsque la fumé couru par les Ara

les uns déjà raidi les convulsions de

marcher se traîna à faire une derni

n'étaient blessés prendre part à la r

De larges flaqs comme des taches

Les tirailleurs venir faire feu sur

rés encore indemn La cavalerie an

man-Digma ordon anglais qui se met

Ce fut un mer cavaliers arabes,

en avant et le c coursiers.

Un des groupes let tout un régime

sur le champ de moitié, sanglante

revint comme un ne reparut; tous

Quel superbe m le commencement

Je saluai avec péens, dans notre

vermoulue, appel pas, ni comme vir

bravoure. Montesquié

est la pierre de to

Si les nombreux avaient notre org

raient les troupes

Tout en faisant les phases de la

carrés Anglais r flotter au dessus:

corps à corps re était fait de l'arm

mant en colonne derrières par la c

cipita au secours ceux de cadavre

du carré enfoncé elle et se porta à

que voyant, les qu peau bullois, se

du carré et s'éche ne songèrent pas

et chevaux, épuis

La bataille étai décimés n'avaient

Le général ang taire, à Osman-Di

pour enterrer les

Un groupe de g

perbe ordre de bataille. Alors force leur eût été ou de battre en retraite, ou de déranger l'équilibre de leur formation pour se porter en avant et attaquer. Dans l'un et l'autre cas, le moment eût été très propice pour les assaillir.

Mais c'eût été mettre à trop forte épreuve la valeur irréflechie des Arabes qui attendaient haletants et frémissants le signal de l'attaque.

Osman-Digma monté sur un merveilleux cheval noir, leva les deux bras au ciel et prononça à haute voix ces mots :

— Par ordre du grand Mahdi, allez, enfants du Prophète et qu'Allah vous protège !

C'était le signal. Alors un spectacle sublime et terrible à la fois se présenta à mes regards.

Un immense cri de guerre semblable au mugissement d'un volcan, sortit de ces milliers de poitrines.

Je vis tout d'abord poindre, sortant d'un des trous pratiqué en avant des lignes, le fameux drapeau bullois et toute une fourmière de guerriers qui se pressaient derrière lui, formant comme un noir triangle dont le drapeau était l'angle saillant ; puis, après ce triangle, une masse se déployant en marchant, formait la seconde ligne.

Restaient immobiles la réserve ou la garde du camp, les bandes armées de fusils et la cavalerie.

Les Arabes qui allaient à l'ennemi ne marchaient pas ; ils bondissaient comme des panthères en poussant des cris sauvages. En un clin d'œil ils furent à quelques mètres de leurs adversaires.

Soudain un éclair sillonna les rangs serrés des Anglais et un nuage de fumée enveloppa les colonnes des combattants. Toute cette masse tourbillonna et oscilla un instant, comme un navire assailli par la vague.

Les Anglais n'eurent pas le temps de faire une seconde décharge générale. Un feu de file nourri d'abord se fit entendre ; puis il se ralentit et fut remplacé par des détonations de révolvers.

On combattait corps à corps.

Lorsque la fumée se fut dissipée, j'aperçus le terrain parcouru par les Arabes couvert de corps couchés sur le sable, les uns déjà raidis par la mort, d'autres se débattant dans les convulsions de l'agonie. Ceux qui étaient incapables de marcher se traînaient jusqu'aux rangs ennemis et cherchaient à faire une dernière victime avant de mourir. Ceux qui n'étaient blessés que légèrement, se relevaient et couraient prendre part à la mêlée.

De larges flaques de sang marquaient partout le sable comme des taches d'encre sur le papier.

Les tirailleurs arabes prirent à leur tour leur élan pour venir faire feu sur la cavalerie anglaise et les faces des carrés encore indemnes.

La cavalerie anglaise s'appréta à les attaquer. Mais Osman-Digma ordonna à sa cavalerie de charger les escadrons anglais qui se mettaient en branle.

Ce fut un merveilleux coup d'œil de voir ces milliers de cavaliers arabes, voler rapides comme des flèches, la lance en avant et le corps penché sur l'épaisse crinière de leurs coursiers.

Un des groupes de cette cavalerie traversa comme un boulet tout un régiment de cavalerie anglaise, mais en laissant sur le champ de bataille la moitié de son effectif. L'autre moitié, sanglante et blessée, prit du champ, tourna bride et revint comme un ouragan sur les Anglais. Cette fois pas un ne reparut ; tous avaient succombé.

Quel superbe mépris de la mort j'avais sous les yeux depuis le commencement de l'action.

Je saluai avec émotion ces héros que nous autres Européens, dans notre outrecuidance de civilisation débauchée et vermouluë, appelons des barbares. Certes nous ne les valons pas, ni comme virilité et force de race, ni comme énergie et bravoure.

Montesquieu avait raison de dire que le champ de bataille est la pierre de touche de l'homme.

Si les nombreuses populations de cette partie de l'Afrique avaient notre organisation et notre armement, quelles seraient les troupes européennes qui pourraient leur tenir tête ?

Tout en faisant ces réflexions, je suivais avec ma lunette les phases de la bataille. Tout-à-coup j'aperçus l'un des carrés Anglais rompu, convulsionné et le drapeau bullois flotter au dessus : les Arabes venaient de l'enfoncer. La lutte corps à corps recommençait plus terrible que jamais. C'en était fait de l'armée anglaise, lorsque l'autre carré, se formant en colonne en masse et faisant garder ses flancs et ses derrières par la cavalerie et une ligne de tirailleurs, se précipita au secours du premier. Il en était temps. Des monceaux de cadavres anglais et arabes obstruaient le centre du carré enfoncé. La colonne anglaise balaya tout devant elle et se porta à la brèche sanglante du premier carré. Ce que voyant, les quelques cents Arabes qui entouraient le drapeau bullois, se firent jour à travers les rangs en désordre du carré et s'échappèrent du côté de la plaine. Les Anglais ne songèrent pas à les poursuivre. Ils étaient tous, hommes et chevaux, épuisés par la fatigue et la chaleur.

La bataille était finie. Ni Anglais, ni Arabes horriblement décimés n'avaient velléité de recommencer.

Le général anglais fit demander, par voie de parlementaire, à Osman-Digma une suspension d'armes de 24 heures, pour enterrer les morts ; ce qui fut accordé.

Un groupe de guerriers rentrèrent au camp avec le drapeau

bullois qui avait reçu le baptême du feu et portait la trace de plusieurs balles. Il avait fait son œuvre. Parti d'un modeste balcon de la ville de Bulle pour venir, à plus de 2,000 lieues de distance, mettre en déroute une armée de l'orgueilleuse Angleterre, c'était là une glorieuse destinée bien faite pour sécher les larmes des libertards fribourgeois qui l'ont tant pleuré.

Beni-Assoum était sain et sauf ; mais il n'en était pas de même du pauvre Azour. Il fut rapporté criblé de blessures ; je voulus lui donner des soins, mais il expira dans mes bras en murmurant le nom de la belle Jessamia. (A suivre.)

A la Patrie.

Belle patrie, accepte nos hommages ;
Tes bois, tes monts et tes frais pâturages
Plairont toujours à tes admirateurs.
Nous aimons tous tes magnifiques cimes,
Tes bleus glaciers et tes profonds abîmes,
Tes fiers torrents et tes lacs enchanteurs.

Belle patrie, ô terre qu'on admire
Sans se lasser lorsque l'Alpe se mire
Dans une eau pure au lever du soleil,
Que de beautés quand les feux de l'aurore
Brillent au ciel et que tout se colore
De pourpre, d'or, d'un éclat sans pareil.

Belle patrie, ô terre enchantresse,
Séjour de paix, où nous voyons sans cesse,
La liberté planer sur les hauts monts,
Tout nous sourit sur tes vertes montagnes,
Tout nous attire au sein de tes campagnes,
Riant pays, toujours nous t'aimerons.

J. de SIEBENTHAL.

VARIÉTÉS

Heure unique.

Nous lisons dans le *Journal de Genève* :

« L'une des décisions prises à Washington par les savants qui s'y sont réunis pour adopter un méridien unique, est la suivante, plus grosse de conséquences qu'elle n'en a l'air :

Faire commencer le jour à minuit et compter les heures de 0 à 24 !

Se fait-on une idée de la révolution qu'un pareil usage doit apporter dans nos mœurs et surtout dans notre langage ?

Ainsi, pour se conformer à la décision de nos savants, les romanciers ne devront plus écrire : « Minuit, heure du crime ! » mais bien : « Vingt-quatre heures, — ou, zéro heure, — heure du crime ! » etc.

Mais ce qui est effroyable et ce qui ferait dresser les cheveux, c'est la conséquence suivante, à laquelle les membres du congrès ne nous paraissent pas avoir suffisamment réfléchi :

Les nouvelles horloges devront sonner un coup par heure, c'est élémentaire.

Entendez-vous d'ici, à minuit, au moment où vous allez vous endormir, les horloges de votre quartier sonner l'une après l'autre vingt quatre coups chacune, et la pendule de votre salle à manger vous chanter vingt quatre fois : « Cou-Cou ! »

Dès que M. l'inspecteur Progin eut connaissance de cette décision, il a immédiatement, dit-on, envoyé une protestation énergique contre cette innovation. Nous le comprenons.

Une fortune phénoménale.

Il est mort dernièrement un des plus riches propriétaires de la République Argentine. L'exécution de son testament nécessita un long et volumineux inventaire, car une évaluation de sa fortune n'eût pas été chose aisée.

D'après cet inventaire, Anchorena — c'est le nom du Crésus — possédait vingt vastes propriétés d'une contenance totale de 175 *leguas* (la *legua* argentine linéaire compte 5196 mètres et la *legua* carrée 2700 hectares), soit de 472,472 hectares, ou de 1,313,472 poses, c. à. d. près de trois fois autant que le canton de Fribourg tout entier, qui ne mesure que 166,900 hectares. La plus grande partie de ces propriétés étaient louées ; celles qu'Anchorena exploitait lui-même nourrissaient 141,000 bêtes à cornes et 425,000 moutons, à quoi on peut ajouter quelques milliers de chevaux, dont plusieurs de race, des taureaux et des bœliers reproducteurs de prix, etc. Enfin Anchorena possédait encore 34 maisons et des jardins à Buenos-Ayres, des campagnes et des places à bâtir dans diverses localités, et des capitaux s'élevant à une somme énorme. — Le tout se chiffre à une fortune comme rarement princes en laissent de semblables.

Comme le père de ce Crésus, déjà immensément riche lui-même, proposait un jour à la Chambre législative de Buenos-Ayres, dont il était président, une certaine mesure économique qui devait surtout être dure aux pauvres : Que feront les pauvres ? lui de-

manda-t-on. — « Les pauvres ? répondit-il, ils mangeront de l'herbe. »

Lorsqu'il fut à l'article de la mort et réduit à l'impossibilité de manger, il se lamentait en songant à l'inutilité de sa richesse : Est-il possible, s'écriait-il, que pour toute ma fortune personne ne puisse me faire manger et vivre encore ?

Ce qu'apprenant, quelques-uns de ceux à qui il avait voulu jadis faire manger de l'herbe lui en envoyèrent un plein char avec ces mots : Pour faire manger le *senor* Anchorena.

Un cas de fécondité vient de se produire à Chamblanc, près de Seurre (Côte-d'Or). Une femme a mis au monde trois garçons fort beaux, bien constitués, et la mère ne se porte pas plus mal pour cela. Ces enfants ont été appelés : Liberté, Egalité, Fraternité.

ÉTRANGER

France. — Les prévisions du docteur Koch sont en train de se réaliser. Le Choléra fait son tour d'Europe.

Après avoir visité le midi de la France et l'Italie, le voici qui éclate à Paris et à Nantes.

A Paris on a eu les premiers jours jusqu'à 70 ou 80 décès par jours. Aujourd'hui le fléau est heureusement en décroissance ; il n'y a plus que 25 à 30 décès cholériques.

A Nantes, on en constate deux à trois journalièrement.

Il paraît que le fléau a fait également son apparition en Espagne.

Allemagne. Une très vive émotion règne à Francfort, Hanau et villes voisines, en raison d'un second sinistre qui s'est produit samedi soir à la gare de Hanau, 24 heures après celui de vendredi. Par suite d'un faux aiguillage, un train mixte venant de Friedberg, a été lancé dans une voie de garage où se trouvait un train de marchandises. Le choc a été terrible, des wagons ont été soulevés et jetés dans le remblais, cinq ou six voitures à voyageurs ont été mises en pièces, un wagon de première classe a passé à travers un wagon de houille. Presque tous les voyageurs étaient descendus à la gare de Hanau, aussi n'y a-t-il que trois blessés, dont deux employés.

Quant à l'accident de la veille, il a des suites terribles pour les blessés ; sur neuf, qui l'ont été grièvement, trois ont déjà succombé, ce qui porte à 21 le nombre des morts. Des milliers de personnes se sont rendues dimanche et lundi sur le lieu du sinistre.

Egypte. — Une lettre de Gordon a été reçue par le général Wolseley, qui confirme le massacre du colonel Stewart et de ses compagnons. Gordon exprime sa satisfaction de l'avance des troupes anglaises. Il espère pouvoir tenir jusqu'à leur arrivée. Il continue à harasser avec ses vapeurs les troupes du Mahdi qui cherchent à approcher de Khartoum. Le Mahdi lui-même est à une journée de Khartoum.

Suède. — Le capitaine du vaisseau *Anne* rapporte que dans la nuit qui a précédé le six novembre, il a aperçu, au milieu d'une violente tempête, un navire qui brûlait non loin de Gothland et que ce navire a sombré un quart d'heure après. Le capitaine suppose que c'était le *Sirius*, parti de Lübeck le 5 novembre avec des marchandises et dont on avait pas eu de nouvelles depuis lors.

Bibliographie.

Sommaire.

Le numéro du *Monde Pittoresque* de cette semaine publie une gravure et un article pleins d'actualité sur un épisode de la gurre de Chine ; une causerie scientifique du Dr Simplicé ; le récit d'une visite aux ruines de Pompéi, et la suite des intéressants voyages et des romans en cours de publication : le *Voyage au Pays des Éléphants*, par L. Jacollot ; *De l'Adriatique au Danube*, par Victor Tissot ; *Les Aventures du Capitaine Corcoran*, par Alfred Assolant ; *Les Naufragés*, par A. Brownmann ; *l'Île Mystérieuse*, par Jules Verne, etc.

LE NUMÉRO, Paris et Départements : 15 centimes.

Pour la Rédaction : C. GILLARD.

Madame veuve Mélanie Sudan-Ecoffey et Monsieur Paul Sudan, pharmacien, remercient sincèrement les nombreuses personnes, ainsi que la société de chant la Chorale, qui ont bien voulu accompagner à sa dernière demeure le corps de leur regretté fils et frère

AUGUSTE SUDAN, vétérinaire.

Ils sont très reconnaissants de cette marque de sympathie donnée à la mémoire du cher défunt.

M. Broillet, Méd.-Chir.-Dentiste
à Fribourg, sera à **Bulle**, Hôtel des Alpes, *jeudi 27 novembre*. (H 806 F)

CASSE

Dimanche 30 Novembre
au Tivoli.
Invitation cordiale. *Ant. Perroud.*

HOTEL DES ALPES

Dimanche 23 Nov., à 8 heures du soir
UNE SEULE GRANDE

REPRÉSENTATION

de curieuses expériences Humoristiques Illusionistes
et une grande séance de

MAGNETISME

offerte par le professeur

VOLTA

et son merveilleux sujet

Mlle JULIA

Voir le programme pour les détails

PRIX DES PLACES :

Premières 1 fr. 50. — Secondes 1 fr.

Dimanche 7 Décembre

CASSÉE

à l'Auberge des Tonneliers.
Tout le monde est cordialement invité.
1163] **JOSON PILLOUD.**

LOTO

organisé par la

SOCIÉTÉ DES CARABINIERS

jeudi 27 courant, à 7 1/2 h. du soir
au Café Python. [1166]

Dimanche 30 Novembre [1156]

CASSÉE

à la pinte du Gorignoz, Sorens.

On demande à louer

Un logement, si possible avec magasin, à la ville ou à la campagne. — S'adresser au bureau du journal. [1164]

Choucroute

de Berne et Strassbourg,
en seilles et tonneaux, ainsi qu'au détail chez
[1167]

Eug. Weber, camionneur.

A VENDRE

un potager presque neuf, un piano, une voiture de côté. — S'adresser au bureau du journal. [1155]

A VENDRE un grand potager en très bon état. — S'adresser à M. Eugène Glasson à Bulle. [1128]

On offre à vendre une grande bascule. S'adresser au bureau du journal. [1133]

Un bon vacher

sachant bien traire et soigner le bétail pourrait entrer de suite à la ferme de l'ophelinat Borol, à Dombresson (Neuchâtel). Salaire de 25 à 30 fr. par mois.

PERDU mardi 18 courant, entre Gumefens et Riaz, sur la route cantonale, une petite couverture d'un tissu grossier, de couleur claire et bordée d'un liséré rouge. On est prié de la remettre, soit au bureau de poste d'Avry, soit à l'imprimerie de la Gruyère, contre récompense. [1158]

Mise d'Immeubles

M. Célestin GREMION à Gruyères, comme tuteur naturel de sa femme Alphonsine née Rime, exposera à vendre aux enchères publiques **samedi 13 Décembre** prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Maréchal-Ferrant à Charmey, les immeubles ci-après désignés :

COMMUNE DE CHARMEY

Cadastré	Plan		
Article	F ^o	N ^o	
1389	2	47	Au village d'Amont, Féginères, N ^o 47, habitation et place de 86 centiares (9 perches 68 pieds).
1390	2	48	Au village d'Amont, Féginères, jardin de 1 are 66 centiares (18 perches 40 pieds).

Cette vente aura lieu sous des conditions de paiement particulièrement favorables. [1152]

Raoudzai, Pristi, Aie,

que ... j'ai ... mal ... aux ... dents.

C'est ma faute, c'est ma très grande faute : les pieds toujours à l'humidité, toujours dans l'eau, toujours glacés.

Mesdames et Messieurs,

Venez donc chez moi faire vos emplettes de chaussures d'hiver et vous n'aurez plus mal aux dents.

J'ai un immense assortiment pour garantir la chaleur aux pieds. Tout le monde sait bien que la bonne chaussure et la meilleure marché se trouve chez

F. TRENQUE, à la Botte Rouge.

!! Plus de Cheveux gris !!

par le **BROWN'S CAPILLAIRE** à fr. 2. 75 le flacon.

Assortiment complet de cravates, depuis 20 ct. la pièce.

Parfumerie, savonnerie, broserie, peignes en tous genres.

Spécialités les plus renommées.

Poudre dentifrice du Tonkin à 25 ct. la boîte.

3 fr. de façon pour faire une natte avec des cheveux coupés ou tombés.

Grand choix de NATTES depuis fr. 4. 50.

Achat de cheveux.

Aimé Margot,

Coiffeur - Parfumeur,

Maison de Madame Placide Moura, à Bulle.

1122]

Le soussigné recommande sa nouvelle

Filature de chanvre, de lin et d'étoupes,

des mieux organisée, à Messieurs les agriculteurs, pour broyer et filer à façon. Une expérience de longues années lui permet de garantir un excellent travail à des prix très modérés. Il se charge aussi du lavage et du tissage des fils. Prière de remettre les matières à filer à l'agent indiqué ci-bas ou de les envoyer directement à la Station Lenzbourg, Canton d'Argovie. [1148]

(H 3627 Z) **J. Ant. WILLY.**

DÉPOT : M. Nigg à Romont. — On demande encore d'autres agents.

La Filature de lin et tissage

à **SCHLEITHEIM (Ct. de Schaffhouse)**

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes. Exécution prompte et soignée et à des prix modérés. Bonne et belle marchandise. Les frais de transport par chemin de fer aller et retour sont à la charge de la fabrique.

Pour des échantillons et renseignements s'adresser à nos dépôts : P. Galley aux Halles à Bulle; M^{me} Rossier-Cornu à la gare à Romont; M^{me} veuve Lemat à Lucens; Benoit Christen à Payerne; Pierre Oberson, rue des Bouchers N^o 93 et sur les places N^o 267 à Fribourg; Eugène Rapin à Corcelles; Jean Etter, négt. à Moudon. [1136]

MONT D'OR

de 2 à 4 kilog., à 1 fr. 50 ct. le kilog.

Choucroute de Berne

au détail à 40 ct. le kilog.

1143] à l'Hôtel de l'Union.

On demande à acheter

de la paille ou marais pour litière. — S'adresser au bureau du journal. [1141]

A VENDRE

Pour cause **bonne ânesse.**

de départ une S'adresser à E. Ansermoud, Châteaude Gruyères. [1146]

On demande

un **ouvrier-tisserand**, au plus vite, chez JEAN HONGER, au Quartier du Pont, Corsier (Vevey).

On offre à vendre une SCIERIE

située aux Granges, près Bulle. Le bureau du journal indiquera.

DENTS.

L'art d'avoir de belles et bonnes dents, d'éviter les douleurs, de bien manger et d'éviter les maux d'estomac.

Consultations gratuites.

S'adresser à **F. BUGNON, chirurgien-dentiste, rue de la Préfecture 211, à Fribourg.** [730]

On demande à louer

Un petit appartement pour deux personnes. — S'adresser au bureau du journal. [1144]

La Poudre Cordiale Brun

Prix fr. 1. 50 le kg.

est le meilleur reconstituant pour les animaux domestiques. — Cette poudre est excitante, fortifiante et appétissante; elle ranime les forces et facilite la gourme. — Envoi pour tous pays.

Pharmacie Brun,

1149] Place St-Gervais, GENÈVE.

Etude d'avocat

E. BISE

120 Rue de Lausanne 120.

Bureau de M. Reichlen, agent d'affaires 1130] **Fribourg.** O.Fr. 110

AVIS.

Les soussignés **P. Kropf** et **J. Marti** qui s'étaient établis ensemble comme ferblantiers-couvreurs, vis-à-vis du Café du Nord à Bulle, ont décidé de se séparer. M. J. Marti quitte l'atelier. C'est M. P. Kropf qui prend la suite seul et en son nom personnel.

Bulle, le 20 novembre 1884.

P. Kropf.
J. Marti.

M. Kropf s'efforcera, par la modicité des prix, une prompte et loyale exécution du travail, de continuer à mériter la confiance du public. [1165]

MISE D'IMMEUBLES

Les hoirs de Jean RIME dit à Colas à Charmey exposeront à vendre en mises publiques, pour cause de partage, le **lundi 24 courant** au Maréchal-Ferrant à Charmey, de 2 à 4 heures de l'après-midi, ses immeubles désignés sous les articles 1464, 1465 et 1466 du cadastre de Charmey, vers Ste-Anne.

Pour les conditions s'adresser au soussigné. [1152]

A. Andrey, Notaire, à Bulle.

AVIS.

Nous sommes continuellement acheteurs de **beaux billons, foyards chènes** mesurant au moins 24 centimètres, soit 8 pouces d'épaisseur, au bout le moins épais.

Parqueterie Tour-de-Trême

1162] **BINZ FRÈRES.**

Immeuble à vendre.

A vendre de gré à gré l'immeuble désigné sous l'article 83 a de cadastre de Sorens, La Pecosire, pré et champ d'un hectare 56 ares 87 centiares (4 poses 143 perches). — S'adresser au [1153] **Notaire ANDREY à Bulle.**

AU MAGASIN DE

Joseph Moura à Bulle

Grand choix de **vins blancs et rouges.**

Liqueurs et spécifiques de la **Grande Chartreuse.**

EPICERIE. — Lessive Phénix, véritable. [1101]

TOURBE

de 1^{re} qualité, au prix de 10 francs le char (environ 120 pieds cubes) rendue franco à domicile. [1147]

Le bureau du journal indiquera.

Domaine à vendre.

A vendre, de gré à gré, un domaine comprenant une **maison d'habitation avec grange et écurie**, le tout en bon état, plus 4 poses de bon terrain, situé à l'entrée du village de Riaz. Conditions de paiement favorables.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1159]

EN VENTE

à l'Imprimerie de la GRUYÈRE:

Etrennes fribourgeoises pour 1885

à 1 fr. l'exemplaire.

Le Chauffage des Caves à fromages

par R. SCHATZMANN, brochure de 12 pages, à 30 ct. l'exemplaire.

CARNETS DE LAITERIE

à 20 ct. pièce; rabais par douzaine.

Imprimerie de la Gruyère, Gérant: Ch. Morel



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1
" " " " 6
Pour l'Etranger: 1

Prix du Numé

On s'abonne à tou

de pos

BULLE

L'él

Parfois nos l
Il faut bien qu
pour nous dédo
pays.

Ils ont le dro
les maîtres. A
et affairés, leu
De leurs puissa
fluves des gran

Si Jupiter n'
ter de faux-co
tubes de forme
en personne qu
Conseil, de la
liques, dans les
embellis par les
qui savent lire
sont de grands
postérité.

La grandeur
de Louis XIV.

A quoi bon
fruits de leurs
se chargeront

Un jour, M.
ton inspiré qui
« les yeux fixés

Pauvre chan

Lorsque, il y
du destin, nous

actuel, que le m
longue épître a
ment au trône

tholique pouva

Plus tard, l'e
82 millions de s
ment de Fribou

près du Pape, s

Ailleurs, lors
parti se réunis
chose, ils se con

et ne pensent p
tant de l'univer

Nos libertard

A peine sont-
chette ou de ch
saints persona

boucher la trom
l'événement ur

Vous compre
on cherchait à
fribourgeois! I

cent à s'occupe
Donc, le 19 c
bourg le dîner
catholique. Il s
d'habitude, bon
défense formelle